

Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST

03

2024

09

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du : 15 juillet 2024
Convocation du : 8 juillet 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 17
Présents : 10
Votants : 10

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze juillet, les membres composant le Conseil d'Administration du CCAS de Beynost, dûment convoqués, se sont réunis en salle du CCAS sous la Vice-présidence de Madame Véronique CORTINOVIS.

FINANCES : : Mise en place d'un service de blanchisserie interne payante pour les locataires de la Résidence Autonomie Les Fontaines.

Présents : Véronique Cortinovic, Valérie Berger, Annie Maciocia, Annick Pantel, Nathalie Thimel-Blanchoz, Michèle Aubernon, Edith Magat, Eliane Paya, Nadia Nasri, Ludovic Rostagnat.

Représentés :

Absents : Caroline Terrier, Laurence Rouquette, Anne-Sophie Rampon, Jean-Marc Curtet, Dominique Goyard, Nicole Rampon, Christine Thomas.

Secrétaire de Séance : Valérie Berger.

Madame la Vice-Présidente rappelle que le décret n° 2016-696 du 27 mai 2016 pris en application de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement concernant les « résidences autonomie » leur confère une mission de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées qu'elles accueillent. Ce Décret prévoit la mise en place de prestations minimales à organiser au sein de chaque Résidence Autonomie dont fait partie le service de blanchisserie (interne ou externe).

Mme la Vice-Présidente indique que même si tous les logements sont équipés pour installer une machine à laver et/ou un sèche-linge à condensation, il est nécessaire d'organiser un système de blanchisserie pour les résidents ne souhaitant pas investir dans ces équipements.

Mme la Vice-Présidente explique que le CCAS possède, au sein de la Résidence, une buanderie équipée d'une machine à laver et d'un sèche-linge.

Mme La Vice-Présidente rappelle qu'une compensation financière peut être demandée aux résidents utilisant ce service.

Il est proposé aux membres du Conseil s'Administration du CCAS d'approuver la mise en place d'un système de blanchisserie interne payante à la Résidence Autonomie et d'approuver les modalités d'utilisation de ces équipements et le prix des prestations, en annexe à la présente délibération.

Le Conseil d'Administration,
Après avoir délibéré, **A L'UNANIMITE**

Adopte la mise en place d'un système de blanchisserie interne payante et la grille tarifaire annexée à la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.

Par délégation de la Présidente,
La Vice-présidente,



Veronique CORTINOVIS

Annexe 1

Modalités de fonctionnement du service de blanchisserie au sein de la Résidence Autonomie Les Fontaines

Le CCAS de la commune de Beynost propose un service de blanchisserie interne, **à destination des résidents** de la Résidence Autonomie Les Fontaines.

Les résidents souhaitant bénéficier de ce service devront se rapprocher de la responsable du CCAS pour sa mise en place.

Le résident pourra tous les mardis de **8h à 13h30** se présenter aux animatrices du CCAS pour l'utilisation des équipements de la blanchisserie (machine à laver, sèche-linge).

Tarifcation

Machine à laver : 2€ par cycle

Sèche-linge : 2 € par cycle

Produits de lavage

Pour éviter tout risque allergique, le résident fournira la lessive de son choix.

Utilisation des équipements

Ces équipements non professionnels ont une capacité limitée à 6 kg. De ce fait, le lavage de couette, édredon, couvre lit... est proscrit.

Le résident gère le choix des programmes souhaités. Le CCAS ne pourra être tenu **pour** responsable en cas de détérioration du linge lors de l'utilisation des équipements.

Modalité de paiement

Pour des raisons de simplification, seul le prélèvement automatique est autorisé.

Une facture sera établie à terme échu avec les dates d'utilisation des équipements. Le prélèvement interviendra le 15 du mois suivant.

En vigueur à compter du 1^{er} aout 2024.

Je soussigné Mr /Mmedéclare avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement du service de blanchisserie et les accepte.

Signature :